

Chers adhérents/adhérentes,

Depuis quelques années, l'idée d'une nouvelle salle d'escalade fait son chemin. La mairie de Foix avait mis dans son projet électoral la création d'une salle d'escalade. Et ça se précise !

Il est donc nécessaire de se mettre en ordre de marche pour mener à bien ce projet en lien avec tous les partenaires, financeurs, autres utilisateurs potentiels, ... Vous trouverez ci-dessous quelques informations et un point d'étape sur le projet de nouvelle salle. Régulièrement nous vous tiendrons au courant de son avancement.

Quel projet ?

Après des discussions entre nous en Conseil d'Administration (CA), avec le Club Alpin des Montagnards Ariégeois (CAF MA), avec Clément Vanrechem (responsable développement sportif à la ligue Occitanie de la FFME), avec des professionnels de l'escalade, avec Quentin le président du GAG (club FFME de Pamiers), ..., nous avons décidé de valider l'idée de la présence des deux activités, bloc et mur à cordes dans la nouvelle salle.

Il y a eu débat au sein du CA sur le besoin / l'envie d'associer un mur à cordes dans la salle de blocs de nos rêves. Ce serait un peu long de retranscrire ici toutes nos discussions à ce sujet. Vous trouverez ci-dessous quelques raisons qui nous ont conduit à basculer sur un projet où l'on retrouve les deux disciplines :

- avant tout parce que le montant total du projet permet d'obtenir satisfaction pour le développement des deux disciplines. La partie bloc ne souffrira pas de restrictions pour cause d'ajout de mur à cordes,
- la nature des financements: au final, la mairie ne subventionnera "que" 20% du montant total. Le reste viendra du département et de la région, qui demandent à ce que la salle réponde à l'ensemble des besoins du bassin de population de la vallée. Ils ne veulent plus financer un mur de bloc par ci, un mur à cordes par là. Ils souhaitent un projet central au département (ça tombe bien, c'est nous!) et qui combine les deux grandes disciplines: bloc et voies,
- le montant seul alloué par la mairie ne suffirait pas à satisfaire nos besoins en blocs : il manquerait plus de la moitié du financement !
- la prise en compte des besoins des autres pratiquants du bassin de population de l'agglomération: Pandémonium ne se positionne plus comme simple défenseur et gestionnaire de la pratique un peu "exclusive" qu'est le bloc. Elle ouvre l'opportunité aux pratiquants d'autres horizons (CAF, scolaires...) de bénéficier d'une structure polyvalente qui répondrait aux attentes d'un large public.
- enfin, il apparaissait au fil des discussions qu'un mur à cordes en complément bénéficierait aussi à pas mal d'adhérents de Pandémonium: pratique plus "douce", maîtrise des techniques d'assurage plus faciles à transmettre, travail sur l'appréhension de la chute en tête, etc.

Le coeur de pratique de Pandémonium c'est le bloc et dans la conception du projet, la zone de blocs aura la priorité. Au sein de l'asso, il y a les compétences pour concevoir et gérer un mur à cordes.

Quels financeurs ?

Pour l'instant, ce projet de nouvelle salle bénéficie d'une enveloppe budgétaire de 1,5 M d'euros avec des fonds publics émanant de la mairie de Foix, du conseil départemental de l'Ariège, de la Région Occitanie et de la FFME.

Jusqu'à présent, Pandémonium ne vivait que des cotisations de ses adhérents et de quelques subventions (mairie de Foix, Conseil départemental de l'Ariège). On était donc libre de faire ce qu'on voulait (ou presque ...) dans notre garage et avec un budget limité. Avec ce nouveau projet et les financeurs qui mettent grandement la main à la poche, nous allons avoir d'autres responsabilités.

Quelles utilisations de la salle ?

Pandémonium, c'est tous les cours pour les enfants et les adultes, l'accès à la salle pour les adhérents autonomes, l'encadrement de séances pour le Centre d'Accueil pour les Demandeurs d'Asile, l'accès à la salle pour des professionnels d'établissements de soins comme La Vergnière, un créneau accessible pour les adhérents du CAF,

Dans la nouvelle salle ce sera pareil mais encore plus développé :

- plus d'adhérents, dans toutes les tranches d'âge,
- la création d'un groupe compétition,
- l'ouverture aux scolaires,
- l'accueil de structures locales (jeunesse, soins, ...),
- l'accueil de professionnels de l'escalade,
- l'organisation de compétitions départementales et régionales en escalade (bloc et difficulté)

Ce sera une évolution très importante pour notre association. Nous pensons que nous avons fait nos preuves jusqu'à présent et nous nous sentons capables de passer à la vitesse supérieure.

Quel pilotage du projet ?

En plus de la gestion courante de Pandémonium, il va nous falloir une petite équipe resserrée, compétente et motivée pour piloter ce projet. Georges Strelinger sera le coordonnateur de cette équipe. Pour réfléchir avec lui, il y aura :

- 2 professionnels de l'escalade : Marie Asté et Mathieu Gallot Lavallée
- 2 personnes qui siègent au CA : Chloé Valembos et Gabriel Raluy
- 4 adhérents motivés : Valentine Judge, Laurent Carol, Antonin Jeanjean, Thomas Teyssier.

Au fur et à mesure de l'avancée du projet, de nombreuses réunions et discussions seront menées, des décisions devront être prises. Le CA de Pandémonium sera toujours informé de celles-ci et consulté s'il s'avère que des décisions importantes sont majeures et impactent fortement le projet. Inversement, le CA pourra à tout moment réunir l'équipe de travail pour avoir des précisions ou recadrer le projet dans l'intérêt de l'association et des adhérents.

Nous sommes convaincus que les semaines à venir sont un moment charnière dans la vie de l'association. La prise de décisions n'a pas été facile et ne le sera pas plus dans le futur proche. Nous ne pourrons pas vous consulter pour toutes les décisions, qui seront parfois importantes et nous invitons fortement toutes les personnes intéressées par ce projet à se rapprocher du CA pour prendre part à ce processus.

Afin de ne pas brouiller la communication autour de ce projet, seuls Quentin Hunt, le président de l'association, Georges Strelinger le coordinateur de l'équipe de pilotage et les deux membres de l'équipe de travail issus du CA seront habilités à représenter publiquement l'association.

Quelles implications pour Pandémonium ?

Pour l'instant les implications sont simples et se résument à la mise en place de cette équipe de pilotage (mais il y a beaucoup de boulot à abattre !).

Il faut cependant profiter de ce temps entre la conception de la future salle et son inauguration pour nous structurer et être capable d'absorber en douceur les changements listés dans le paragraphe précédent (et tous ceux qui vont arriver et auxquels on n'aura pas pensé ...).

L'administratif (secrétariat, comptabilité) sera bien évidemment sollicité mais c'est surtout du côté du fonctionnement sportif et associatif de la structure qu'il va falloir mettre un coup :

- former des adhérents à l'encadrement de l'activité escalade (passer les brevets fédéraux d'initiateur SAE, initiateur escalade),
- former des adhérents à la gestion du matériel (gestion des EPI en particulier, notamment pour le mur à cordes),
- former des adhérents à l'ouverture de voies (blocs et mur de difficulté),
- impliquer les adhérents à la vie de l'asso en général,
- ...

Si vous êtes intéressé-e-s par un de ces points n'hésitez pas à vous signaler, à demander des renseignements et à vous engager plus avant dans ce projet. On a deux à trois ans pour ça !

Nous vous remercions pour votre lecture et à bientôt !

Le CA de Pandémonium